UNE ÉNIGME ARCHÉOLOGIQUE

NOTE EN RÉPONSE A M. SAINT-OLIVE.

L'énigme archéologique dont la solution est proposéee par M. Saint-Olive dans la dernière livraison de la Revue paraît devoir ne pas manquer d'intérêt. Sans doute, l'inscription relatée par lui: Troius Ausoniam Rutulis dux extulit actis, se rattache à un épisode caractéristique, à une lutte privée dont le souvenir peut sommeiller sinon dans la mémoire des voisins, du moins dans quelques vieilles archives.

Pour essayer d'obtenir le mot de l'énigme, il serait bon de consulter avant tout les titres anciens qui peuvent se trouver entre les mains du propriétaire actuel de la maison indiquée par notre savant collaborateur. Il y a là souvent une mine très-riche à exploiter, et je ne serais pas surpris que cette recherche amenât un résultat complet, et dévoilât l'origine de l'inscription signalée.

En attendant, et provisoirement, j'incline volontiers vers l'interprétation proposée par M. Saint-Olive; elle semble aussi vraisemblable qu'ingénieuse. On pourrait encore supposer qu'au lieu de locataires récalcitrants, les Rutules ne sont autres que des garnisaires installés de force par le receveur des tailles pour contraindre le propriétaire au paiement d'un impôt qu'il voulait éluder.

Si, au lieu d'avoir sa date en l'année 1778, l'inscription se reportait au seizième sfècle, j'aimerais à m'imaginer une scène analogue à celle dont les mémoires de Benvenuto Cellini nous retracent les péripéties émouvantes. Je verrais dans cette modeste maison de la rue Saint-Jean, n° 52, un nouvel hôtel de Nesle, cédé par les échevins à quelque artiste florentin qui dut en entreprendre le siège et l'emporter d'assaut sur des intrus récalcitrants.